



AVIS PUBLIC

SÉANCE D'INFORMATION SUR LA NUISANCE SONORE CAUSÉE PAR L'UTILISATION D'UN CANON EFFAROUCHEUR

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Suite à plusieurs questions, appels et plaintes citoyennes demandant à la Municipalité de faire cesser les bruits émis par un canon effaroucheur, le conseil municipal a décidé, par souci de transparence, de rencontrer les citoyens pour informer la population des démarches et actions entreprises depuis le 2 octobre 2024.

Le but étant de viser une meilleure cohabitation des activités agricoles et de la quiétude de la communauté, cette séance d'information publique sera adressée sous l'angle de la problématique causée par le bruit de canons effaroucheurs et ne vise aucun lieu, individu, type de culture ou encore les motifs de son utilisation.

Ainsi, tous les citoyens intéressés à en savoir plus sur les actions posées par la Municipalité êtes priés d'assister à la séance d'information qui se tiendra :

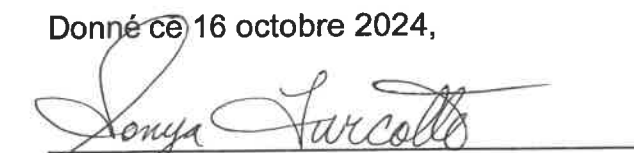
Quand : lundi, 21 octobre 2024

Heure : 19 h 00

Où : Salle du conseil au chalet des loisirs – 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Edmond-de-Grantham

Une présentation de l'état de la situation sera faite et les membres du conseil seront sur place.

Donné ce 16 octobre 2024,


Sonya Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière